

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 22

En exercice : 27

Qui ont pris part à la

Délibération : 26

Date de la convocation :

11/03/2024

Date d'affichage :

11/03/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EPERLECQUES**

Séance du 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DENIS, Maire.

Secrétaire : Edith MERLIER

Présents : Laurent DENIS – Barbara BODART – Didier VANDAELE – Sandrine DEMAUDE – Antoine TUSO – Edith MERLIER – Alain MASSON – Estelle FOSSETTE – Laurent BRICHE – Annick CROQUELOIS – Sabrina LOOTVOET – Sandrine LORIO – Monique VALENTIN – Estelle LECOFFRE – Patrick POTEL – Jean-Bernard BONDUELLE – Anthony BARBIER – Gabin LORGNIER – Ludovic COCQUEMPOT – Marjory DELAVAL – Nicolas CHOCHOY – Jérôme LEMBOUCHER

Absents : Hugues LAVOGIEZ (pouvoir à Sandrine LORIO) – Sophie WAROT (pouvoir à Sandrine DEMAUDE) – Nathalie MAEGHT (pouvoir à Gabin LORGNIER) – Anne GOMBERT (pouvoir à Antoine TUSO) – Douglas VERSCHEURE

2024/5

**OBJET DE LA DELIBERATION : PLAN DE FINANCEMENT DETR TRAVAUX DE
VOIRIE RUE DE BLEUE MAISON**

Annule et remplace la délibération n°2023/55 ;

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que des travaux de réfection et de sécurisation de voirie sont nécessaires sur la rue de Bleue-Maison. Le coût des travaux hors taxe pour la 1^{ère} tranche représente 413 356.75€.

Le financement de ces travaux peut être subventionné par l'Etat au titre de la DETR 2024 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). La base de ces travaux éligible à cette subvention est de 355 981.75€ HT.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de mettre en œuvre le projet et de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat et de joindre le plan de financement lors de la demande.

Plan de financement de l'opération

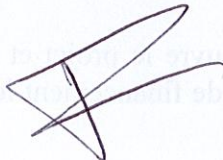
| Dépenses | Montant H.T. | Ressources | Montant H.T. | Taux |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| Travaux de voirie rue de Bleue-Maison | 355 981.75 € | - Etat (DETR) | 71 196.35 € | 20 % |
| | | - Département | 110 000.00€ | 30.90 % |
| | | - CAPSO | 61 000.00€ | 17.14 % |
| | | - Fonds propres communaux | 113 785.40€ | 31.96 % |
| TOTAL DÉPENSES | 355 981.75 € | TOTAL RESSOURCES | 355 981.75 € | 100 % |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après avoir délibéré, valide le plan de financement ci-dessus proposé et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à cette demande auprès de l'Etat.

Fait et délibéré en séance à la date ci-dessus.
Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

La secrétaire de séance,

Edith MERLIER



Le Maire,

Laurent DENIS

